

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait touje sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu'j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRÈRES

FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES CEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 801. — Quarante-Heures, 801.*

**Partie officielle:** Nominations ecclésiastiques, 802.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'intervention du Pape en faveur de la paix, 802. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE : 806. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 808 ; Italie, 809 ; France, 809. : Russie, 810 ; Luxembourg, 811. — VARIÉTÉS : Peut-on se passer de religion, 811.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Les laïques et la société, 813. — Les défunts de la Croix Noire, 815.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 26 août.** — XIII ap. Pent. et 5 d'août. Du dim.  
**Lundi, 27.** — S. JOSEPH DE CALASANZ, conf.  
**Mardi, 28.** — S. AUGUSTIN, év., conf. et doct.  
**Mercredi, 29.** — DECOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE, *dbl. maj.*  
**Jepdi, 30.** — STE-ROSE DE LIMA, vierge.  
**Vendredi, 31.** — S. RAYMOND NONNAT, con.  
**Samedi, 1 septembre.** — De la Ste Vierge.  
**Dimanche, 2.** — XIV ap. Pent. et 1 sept. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

26 août, Ste-Anastasie ; Stoneham. — 28, Ste-Rose. — 29, St-Alexandre ; Ste-Lucie de Beauregard. — 30, St-Séverin. — 31, St-Raymond. — 2 septembre, St-Patrice de Québec ; St-Damien

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES**

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé GUSTAVE RÉMILLARD a été nommé curé du Château-Richer ;

M. l'abbé GEO. DESJARDINS a été nommé curé de St-Rémi du Lac-aux-Sables ;

M. l'abbé F.-I.-E. GIROUX, curé de Laval, a été nommé curé de Saint-Edouard de Frampton ;

M. l'abbé LÉON VIEN, aumônier du Collège de Beauceville, a été nommé missionnaire diocésain ;

M. l'abbé LÉON LÉTOURNEAU a été nommé vicaire à Saint-Alphonse de Thetford ;

M. l'abbé PROCULUS CORRIVEAU, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Edouard ;

M. l'abbé ALPHONSE GUIMOND, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Prosper.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **L'INTERVENTION DU PAPE EN FAVEUR DE LA PAIX**

Plus on relira attentivement l'appel de Sa Sainteté Benoit XV aux gouvernements des nations belligérantes en faveur de la paix, — pourvu qu'on le lise sans préjugés ni passions, dans le seul but de comprendre la pensée du Pape—plus on admirera, non seulement la charité pour toute l'humanité et le souci de la justice qui l'ont inspiré, mais aussi la prudence, la modération, la portée réparatrice des suggestions qui y sont exposées.

Ce n'est pas là un document qu'il faut lire une ou deux fois, pour en parler ensuite à la légère, en lui reprochant de méconnaître ou même de sacrifier les justes revendications de telle ou telle nation belligérante. C'est un document qu'il faut étudier avec sérénité d'âme, en plaçant toute son intelligence au centre du problème, aussi étendu que compliqué, qui sollicite depuis

trois ans l'attention aussi charitable que juste et aussi juste que charitable du Souverain Pontife, chef et père de toute la chrétienté.

En relisant de cette façon la lettre du Pape aux gouvernants des nations belligérantes, on s'apercevra que les objections, et les reproches même, qu'on lui faisait, doivent être attribués, moins au document lui-même, qu'aux préjugés et aux passions particularistes avec lesquels on a voulu la lire ou on n'a pas pu s'empêcher de la lire. Bien plus, on trouvera dans la lettre elle-même la solution, explicite ou implicite, des difficultés qu'on avait d'abord cru y trouver.

\* \* \*

Ainsi il faut bien admettre et retenir une première vérité : l'esprit de justice et de charité du Souverain Pontife ne peut pas avoir en vue les intérêts particuliers d'aucune nation au détriment injuste d'aucune autre. Bien plus, sans concevoir rien d'injuste pour aucun peuple, le Pape n'envisage le bien de chaque peuple que subordonné au bien général de l'humanité, de toute la société humaine, objet premier de sa *catholique et apostolique* sollicitude. Le Pape ne prêche ni ne peut prêcher l'intérêt particulier, qui n'a pas besoin d'être prêché, mais l'intérêt général, dont doivent profiter tous les intérêts particuliers. Et en agissant ainsi, on peut remarquer, en lisant le document pontifical, qu'il ne condamne ni ne rejette aucune légitime réclamation, mais qu'il laisse la porte des futures délibérations ouverte à toutes celles qui pourront contribuer à assurer le règne de la justice et du droit.

En voulant substituer " la force morale, la suprématie du droit " à la force matérielle des armes, pour le bien de toute l'humanité, le Souverain Pontife poursuit, en toute vérité, " une paix juste et durable, une paix stable et honorable pour tous ". Une telle paix, — remarquons que le Pape ne parle pas d'une autre paix, — et la " réorganisation des peuples " qui suivrait d'après les vœux et les propositions du Souverain Pontife, constitueraient un tel bien pour toute l'humanité, pour " le bien général de la grande société humaine ", que chaque nation y trouverait encore le plus

grand profit particulier qu'elle puisse raisonnablement et légitimement espérer.

\* \* \*

La perversion des intelligences est devenue telle, on a tellement prêché et pratiqué chez la plupart des peuples, depuis que l'esprit chrétien s'en va disparaissant de la vie nationale et internationale des nations, une morale d'intérêt et d'égoïsme, que l'on a peine à comprendre que l'intérêt général doit parfois l'emporter sur l'intérêt particulier, l'intérêt de l'humanité sur l'intérêt national, et que le meilleur et parfois l'unique moyen d'assurer ce dernier est de sauvegarder le premier.

On comprenait ces vérités simples, lorsque les principes de l'ordre social chrétien, de la société chrétienne internationale éclairaient encore les esprits des juristes et des hommes politiques, des publicistes et des chefs des nations. Malheureusement, on ne les comprend plus guère, depuis que l'influence unifiante de l'Église a été mise de côté et remplacée par le particularisme émanicipé des nations et des races, par la politique étroite et parfois si aveuglante de l'intérêt égoïste, substitué au droit et à la morale.

Cette étroitesse de vue est arrivée à un tel point qu'on ne comprend pas comment le Pape puisse être impartial et parler de sa charité envers toutes les nations belligérantes. Comme si cette impartialité et cette charité impliquaient, dans les jugements du Pape, égalité de droits, égalité de mérites, égalité de récompense ou de châtiement entre les coupables et les innocents, entre ceux qui ont déchaîné la guerre et ceux qui ont dû la subir. Autant vaudrait dire que le Pape estime toutes les religions également vraies et également bonnes, parce qu'il a dit dans son appel qu'il avait voulu " faire sans cesse tout le bien possible, sans distinction de nationalité ou de religion ".

\* \* \*

Dans un appel à la charité et à la justice, où il se contente de poser des principes généraux, dont les applications pratiques sont laissées au jugement d'un congrès de la paix, à qui il " laisse le soin de les étudier et de les compléter ", le Souverain Pontife ne pouvait pas élucider tous les points de détail ni trancher tous le

doutes et toutes les difficultés, qui s'élèvent dans les esprits et qui s'élèveront nécessairement dans les délibérations du Congrès projeté. Mais on comprend facilement, en y réfléchissant loyalement, que, si on admet de restaurer la force morale du droit au-dessus de la force matérielle des armes ; si l'on consent de part et d'autre à " diminuer simultanément et réciproquement les armements d'après des règles et des garanties à établir " — ce n'est pas une paix de dupes que prêche le Pape — ; si d'après " des règles également à établir et avec des pénalités à imposer " on institue un tribunal d'arbitrage dont l'autorité soit assez efficace pour appeler à son audience toute question litigieuse et pour imposer sa décision arbitrale, on comprend, disons-nous, que ces premières garanties et ces premières sécurités sont suffisantes pour aplanir les difficultés qui peuvent surgir dans la continuation des négociations pour la réorganisation des peuples en humanité civilisée.

\* \* \*

Ainsi, pour aborder le point sur lequel on a voulu peut-être davantage se scandaliser, celui de la réciproque rémission des dommages et des dépenses de la guerre, voyons exactement ce qu'en a dit le Souverain Pontife, dont nous soulignons certaines paroles :

" Quant aux dommages à réparer et aux dépenses de la guerre, *nous ne voyons pas d'autres moyens* de résoudre la question que de *suggérer en principe général* la complète et réciproque rémission, qui serait justifiée d'autre part, par l'immense bénéfice découlant du désarmement, bienfait si grand que personne ne voudra continuer un tel carnage pour des raisons d'ordre économique.

" Si *pour certaines causes*, il existe *des raisons particulières* qui porteraient à discuter ces dommages *en tenant compte de la justice et de l'équité*, de tels accords à l'amiable, avec les immenses avantages qui en découleraient, ne sont pas possibles sans la restitution réciproque des territoires occupés présentement."

L'on voit clairement dans ce texte, où sont apportés tous les ménagements, que le Pape n'offre une solution qu'en principe général, et que ce principe général, il ne le pose pas autrement qu'en

disant qu'il ne voit pas d'autre moyen de résoudre la question. Bien plus le Pape admet immédiatement qu'il peut y avoir des raisons particulières de déroger à ce principe, en discutant certains dommages.

\* \* \*

Qu'on lise avec la même attention chacun des passages particuliers de l'appel du Souverain Pontife et l'on verra tomber les objections et les préjugés qui se sont élevés contre lui. A mesure qu'on l'étudiera, on y verra plus clairement, non seulement la charité et la compassion du Père de la chrétienté — de la chrétienté à restaurer, — pour les maux des peuples et de l'humanité, mais aussi la préoccupation de rendre possible le rétablissement de la paix juste et durable d'après les lois toujours primordiales de la justice et de l'équité. Et l'on sentira alors grandir dans son esprit et dans son cœur pour l'intervention du Pape la reconnaissance, l'admiration, l'espérance.

J.-A. D'A.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Vêture et profession religieuse.** — Jeudi, 15 août, au couvent de Jésus-Marie, à Sillery, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy a présidé une cérémonie de vêture et de profession religieuse. La messe a été dite par le R. P. Gauvreau, O.P., et c'est le R. P. Lemay, S.J., qui a prononcé le sermon.

Ont pris le saint habit :

Antoinette Blais, en religion Sœur Marie Sainte-Julienne de Falconieri ; Cécile Tardif, en religion Sœur Marie Sainte-Ursule ; Fabiola Boucher, en religion Sœur Marie Clément-Marie ; Zoële Nadeau, en religion Sœur Marie Sainte-Emma ; Marie-Anne Bé-rubé, en religion Sœur Sainte-Adrienne ; Antoinette Dionne, en religion Sœur Sainte-Aimée ; Marie-Laure Beaulieu, en religion Sœur Saint-Gustave ; Marie-Louise Brault, en religion Sœur Saint-Léandre.

Ont prononcé leurs vœux temporaires :

Léona Lapointe, en religion Sœur Saint-Fulgence ; Rosanna Rioux, en religion Sœur Saint-Louis de France ; Emma Catellier, en religion Sœur Sainte-Françoise Romaine ; Blanche-Yvonne

Côté, en religion Sœur Marie Saint-Émile de Jésus ; Evà Roy, en religion Sœur Marie Saint-François Borgia ; Alice Bélanger, en religion Sœur Marie Saint-Jude ; Eva Desnoyers, en religion Sœur Saint-Théodule ; Marie Pelletier, en religion Sœur Sainte-Hortense ; Marie-Anne Levesque, en religion Sœur Sainte-Adèle ; Joséphine Frenette, en religion Sœur Saint-Siméon.

**Autre cérémonie religieuse.** — Le 15 août dernier, Son Éminence le Cardinal Bégin a présidé une cérémonie de vêtue et de profession religieuse dans l'église du Bon-Pasteur de Québec.

Ont revêtu le saint habit :

Mlles M.-L. Touzin, de Saint-Edouard de Péribonka, en religion Sœur Marie-Louis de Montfort ; M.-A. Cormier, de Keegan, Maine, en religion Sœur Marie de Sainte-Isabelle ; H. Rioux, de Matane, en religion Sœur Saint-Antoine Marie ; C. Trottier, des Grondines, en religion Sœur Marie de Saint-Jean du Thabor ; M.-A. Truchon, de Matane, en religion Sœur Marie-Joséphine ; V. Loignon, de Saint-Georges, en religion Sœur Marie de Saint-Zéphirin ; E. Saint-Amand, de Lawrence, Mass., en religion Sœur Marie-Salomé ; P. Giroux, de Notre-Dame du Lac, en religion Sœur Marie de Saint-Pierre-Gonzalès ; S. Dorion, de Charlesbourg, en religion Sœur Marie-Jean-Charles ; M.-A. Pelletier, de Saint-Pascal, en religion Sœur Marie de Saint-Charles de Milan.

Ont émis les vœux de religion :

Mlles M.-A. Ferland, de Ste-Marguerite, en religion Sœur Marie de Ste-Croix ; M.-B. Rhéaume, de Saint-Edouard, en religion Sœur Marie de St-François-Xavier ; M.-A. Villeneuve, de St-Alexis, de Chicoutimi, en religion Sœur Marie-Vianney ; C. Landry, de St-Sylvestre, en religion Sœur Marie de St-Sylvestre ; B. Beaudoin, de Champlain, en religion Sœur M.-Jacques-Marie ; B. Côté, de St-Pierre de Montmagny, en religion Sœur M.-Paul-Eugène ; B. Ouellet, de Lyster, en religion Sœur Marie-Paule D. Blais, de Québec, en religion Sœur Marie de St-Narcisse.

On remarquait au chœur : Mgr Th. Rouleau, Principal de l'École normale Laval ; l'abbé J.-A. Lachance, qui donna le sermon de circonstance ; MM. les abbés A. Soucy, curé de Matane ; Ch.-F. Dupont, curé de Pont-Rouge ; A. Dupont, curé de St-Damien de Bellechasse ; A. Dumais, aumônier du Bon-Pasteur ; J. Galerneau, aumônier du Couvent de Charlesbourg, A. Gagnon, de l'Archevêché ; O. Fortin, vicaire à St-Georges de Beauce, et G. Darveau, vicaire à Charlesbourg.

**Chez les Sœurs de la Charité.** — Jeudi matin, le 15 août, à la Maison-Mère des Sœurs de la Charité, trois religieuses ont fêté leurs nocés d'or de vie religieuse. Ce sont les Révérendes Sœurs

Ste-Félicité, née Marie-Céline Demers, de l'Asile Saint-Michel Archange ; Ste-Virginie, née Adèle Saint-Jorre, de Charlottetown, et Ste-Ludivine, née Louise Doucet, du Pensionnat de N.-D. de Lévis.

**Bénédiction d'une pierre angulaire.** — Dimanche après-midi, le 19 août, Son Eminence Mgr Bégin est allé bénir la pierre angulaire de la nouvelle chapelle du monastère des Trappistines, à Saint-Romuald.

S. E. le Cardinal était assisté pendant la bénédiction de MM. les abbés Ouvrard et Lapière. Le R. Père LeDoré, eudiste, a prononcé le sermon.

Plusieurs prêtres assistaient à la cérémonie, entre autres Mgr Rouleau, Principal de l'École Normale de Québec, M. le chanoine Richard, curé de Saint-Romuald, es RR. PP. Marie, prieur d'Oka, Antoine, prieur de Rogersville, MM. les abbés Auclair et Poirier, R. P. Hilaire, aumônier des Trappistines.

La nouvelle chapelle, attenante au monastère, aura 140 pieds de longueur sur 40 de largeur.

Elle est construite par M. Jos. Saint-Hilaire, entrepreneur de St-Romuald.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Pour la paix.** — Notre Saint Père le Pape a lancé un nouvel appel en faveur de la paix.

Ce document est rédigé avec une grande clarté en même temps qu'une extrême prudence. Il suggère aux belligérants, comme conditions d'une paix juste et durable, la réduction des armements ; la liberté des mers ; la formation d'un tribunal suprême d'arbitrage international, la restauration de la Belgique, le cas de l'Alsace-Lorraine, de la Pologne, de Trente et Trieste, réglé pacifiquement, en tenant compte des aspirations des peuples de ces régions, le retour à l'Allemagne de ses colonies en échange des territoires qu'elle a conquis en Europe, le consentement de tous à ne pas réclamer d'indemnité sauf pour quelques rares cas.

Ces propositions éminemment pratiques et justes, le Saint-Siège les a fait parvenir à tous les pays avec lesquels il est en relations. Les autres : la France, l'Italie et les États-Unis, il les leur a fait arriver par l'entremise du roi d'Angleterre.

**ITALIE**

**Nouvelle église.** — Sur le rivage d'Ostie, à l'endroit célèbre où S. Augustin ferma les yeux à sa mère, sainte Monique, le cardinal Vincenzo Vannutelli a décidé, avec la chaleureuse approbation du pape, d'élever une église sous le vocable de la Reine de la Paix.

**Un monument.** — On vient d'ériger, dans la cathédrale de Bologne, un monument destiné à rappeler que le pape Benoît XV, glorieusement régnant, fut l'archevêque de ce diocèse pendant sept ans. Le cardinal Gusmini, successeur de Benoît XV sur le siège de Bologne, a prononcé, à cette occasion, un très éloquent discours.

**Généreux souscripteurs.** — Le "Corriere d'Italia", journal catholique aux prises avec des difficultés financières, est sauvé par les souscriptions de catholiques généreux. Il peut donc y avoir des catholiques qui s'occupent de leurs journaux.

**FRANCE**

**Il rallume.** — Journaux et revues rapportent qu'au printemps, au Comité Franco-américain, M. Viviani s'est écrié : "*Quand le Christ, au sommet du Calvaire était attaché sur la croix, les Juifs défilaient devant lui en raillant : "TU AS VAINCU, GALILÉEN."* Eh bien ! non, c'est de ce jour que le Christ devait conquérir le monde !"

Alors, M. Gabriel Hanotaux se pencha à l'oreille de son voisin, Mgr Baudrillart, et lui dit : "Il rallume."

Ce à quoi Mgr Baudrillart répliqua : "Si je peux joindre tout à l'heure M. Poincaré (présent à la réunion), je lui dirai : "M. Deschanel, en saluant les États-Unis, a invoqué Dieu le Père, M. Viviani vient d'invoquer le Fils. Je vous souhaite d'invoquer bientôt le Saint-Esprit."

**Nouvelle confraternité.** — Une confraternité est fondée à Bourges, sous le nom de Saint-Christophe, pour la protection des aviateurs et des automobilistes qui servent à la guerre.

**Propagande protestante.** — Les circonstances dans lesquelles se poursuit la guerre, la présence des armées anglaises sur le territoire français, expliquent qu'une propagande protestante notable se fait sur la ligne de feu et à l'arrière.

En faveur de cette propagande les autorités font preuve de la plus grande bienveillance. Quand il s'agit d'assurer les secours religieux aux très nombreux Sénégalais, Malgaches et Annamites catholiques que l'influence des missionnaires a amenés en France, c'est tout autre chose. Et nombre d'entre eux n'ont même pas pu faire leurs pâques. On a été, cependant, prévenant jusqu'à la minutie pour assurer aux musulmans et autres non chrétiens l'observance de leurs pratiques.

**Une enquête.** — Après la protestation de Mgr Charost, évêque de Lille, auprès du Pape, celui-ci fit intervenir auprès du kaiser le nonce de Munich. Une enquête fut décidée. Elle fut confiée à l'archevêque de Cologne, qui vint à Lille pour dresser un rapport destiné au Vatican. Les personnes que visita le prélat pour s'éclairer furent exclusivement le prince Ruprecht de Bavière et les autorités militaires allemandes. *Pas une personnalité du monde religieux français ne fut consultée ni à Roubaix ni à Lille.*

**Encore un qui a envie de rallumer.** — Il s'agit, cette fois, de Clémenteau, le vieux sectaire grimaçant, journaliste de talent, politicien expert à mettre le gâchis partout, ennemi jadis féroce des religieux et aussi des religieuses chez lesquelles il a su d'ailleurs aller subir une opération, pour être sûr d'être bien soigné.

Or voici ce qu'écrivait dernièrement dans son *Homme enchaîné* ce diable qui en vieillissant aurait peut-être des vellétés de se faire ermite :

“ Il serait monstrueux, dit-il, de chasser de nouveau, la guerre terminée, les gens aux soins desquels on a été trop heureux de confier nos nombreux blessés qui, sans eux, trop souvent, n'en auraient reçu aucun. La Séparation, la loi sur les Associations — dans leur forme actuelle tout au moins — constituent de lourdes fautes. La guerre peut fournir des occasions de les réparer. Il serait inique, donc impolitique, de les laisser s'enfuir.”

C'est là ce qui s'appelle condamner les lois de vol et d'exil dont il fut lui-même un des auteurs.

## RUSSIE

**L'apostolat de l'archevêque de Lemberg.**—S. G. Mgr Szeptycky, qui n'a pas voulu quitter la Russie avant que ses compagnons d'exil, comme le P. Osyp Bocian, recteur du Séminaire de Lemberg, et d'autres, fussent libérés aussi et revenus de Sibérie, a été reçu triomphalement dans toutes les villes qu'il a traversées. Partout, des députations l'attendaient aux gares de chemin de fer, non seulement d'Ukrainiens, mais aussi de tous les catholiques.

A Pétrograd, il tomba gravement malade d'une pleurésie et fut forcé de garder le lit pendant trois semaines.

La prison a beaucoup changé l'archevêque. Relativement jeune encore, car il n'a que 50 ans, il est courbé et fatigué ; ses cheveux ont blanchi. Il porte le costume de moine de l'Ordre des Studites, fondé par lui et dans lequel est aussi entré son frère, le P. Clément Szeptycky.

Il n'a pas perdu son énergie, et, immédiatement après son retour à la santé, il est entré en pourparlers avec le gouvernement provisoire pour obtenir la liberté de la confession uniate en Russie. Ses démarches ont

été couronnées d'un succès complet. Le gouvernement actuel a reconnu la liberté de l'Eglise uniate, a promis d'arrêter la propagande forcée de l'orthodoxie dans les régions ruthènes occupées en Galicie et de permettre à tous les prêtres uniates déportés de rentrer dans leurs paroisses.

Le métropolitain a nommé vicaire général de la partie occupée du diocèse de Lemberg le P. Bon, un Belge ruthénisé qui habite la Galicie depuis huit ans, et, pour le diocèse de Stanislau, le P. N. Teodorovitch.

A Kief, l'archevêque a prêché en ukrainien à l'église catholique de Saint-Nicolas. Les orthodoxes, annonce-t-on, se convertissent en masse à l'union avec Rome. A Moscou, il a chanté une messe pontificale, assisté par le P. Tolstoï et d'autres prêtres russes catholiques.

#### LUXEMBOURG

**Décoré.** — L'intrépide adversaire des loges maçonniques, Mgr Koppes, du Luxembourg, est décoré par la Grande duchesse Adélaïde, de la croix de Commandeur de l'Ordre d'Adolphe de Nassau.

---

### VARIÉTÉS

#### PEUT-ON SE PASSER DE RELIGION

Malgré les terribles épreuves de cette guerre mondiale, beaucoup parmi nous vivent pratiquement comme si Dieu n'existait pas, comme si eux-mêmes devaient toujours rester sur cette terre, et comme si leur *âme immortelle* ne devait jamais paraître devant le Souverain Juge des vivants et des morts... A quoi pensent donc ces infortunés, ou plutôt, pourquoi ne pensent-ils pas?... S'ils voulaient réfléchir un peu... la chose en vaut la peine... ils verraient que...

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION, quand on aura prouvé et bien prouvé que nous sommes sur la terre seulement pour boire, manger, travailler... Les animaux ne font pas plus, aussi, très facilement, ils se passent de Religion... Mais, tout de même, il nous est bien permis d'être un peu plus fiers, et de porter plus haut, et de porter plus loin nos aspirations ainsi que nos désirs de créature libre, intelligente et responsable !...

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION quand nos plus grands savants auront trouvé le moyen de supprimer la mort et le juste jugement de Dieu qui la suit toujours... Cette grande découverte n'a pas encore été faite. La guerre actuelle nous prouve, au contraire, — et de quelle cruelle façon ! — que la science moderne aide et renforce que trop la mort dans sa sinistre besogne...

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION quand le génie humain pourra, à son gré, éteindre ou rallumer les étoiles du Ciel... Mais nos ingénieurs n'ont pas encore inventé d'échelles assez longues ou d'aéroplanes assez puissants pour un si beau travail !

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION quand on pourra transformer la vie présente en un délicieux paradis auquel tous auront droit, sans aucune exception. Certains utopistes ont pourtant essayé... mais sans grand succès... car les deuils, les larmes, les souffrances, les guerres, etc... leur ont toujours donné de cinglants démentis !

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION lorsque notre Faculté de médecine pourra commander en maîtresse et en souveraine à la vie et à la mort, comme le faisait jadis, en Judée et en Galilée, Jésus notre Bon Sauveur... et comme IL le fait encore de nos jours dans la ville de Lourdes, où tant de malades désespérés retrouvent miraculeusement santé, force, guérison, à la grande stupéfaction des médecins qui les avaient pourtant condamnés à leur malheureux sort... Commander de la sorte à la vie et à la mort, la Faculté n'y est pas encore parvenue et n'y parviendra jamais.

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION quand chacun pourra se dire le maître de son avenir, et le seul artisan de sa destinée. Mais voyons, parmi nous, qui donc est sûr du lendemain ?

Qui donc peut se promettre encore deux ans, ou seulement six mois de vie ? Qui donc peut dire comme ce monarque fou d'orgueil : " L'avenir est à moi ? " ... L'avenir est à Dieu, et à Dieu seul... et bien insensés sont ceux qui l'oublent !

ON POURRA SE PASSER DE RELIGION quand on pourra renverser Dieu de son trône de Bonté, de Puissance et de Justice... Lucifer, jadis, a essayé, mais il n'a pas réussi... il aura toujours des imitateurs... Mais en attendant, Dieu continue à commander en Maître, et en Souverain, à la vie, à la mort, à la nature, aux peuples, aux anges, aux hommes, aux démons et aux impies... Sans son ordre ou sans sa permission, pas un seul astre ne tombera du ciel, pas un seul roi ne tombera de son trône, pas un seul cheveu ne tombera de notre tête... ! L'homme propose, Dieu dispose !... Les peuples s'agitent, Dieu les mène !...

Les impies et les blasphémateurs ; les démons de la terre et de l'enfer ont beau dire, beau faire et beau grimacer, ils n'empêcheront jamais Dieu d'être notre Père, notre Maître et notre Juge à tous... et nous, pauvres créatures d'un jour, de dépendre entièrement de Lui !

Ce n'est donc pas encore DEMAIN, ni même APRÈS-DEMAIN que l'on verra disparaître cette religion sainte, si consolante pour les uns, et si gênante pour les autres... *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !*

F. R.

—Sem. Rel. du diocèse d'Évreux.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LES LAIQUES ET LA SOCIÉTÉ

#### NÉCESSITÉ ET PRATIQUE DE L'APOSTOLAT

(Fin)

Non, lorsque notre position, nos talents ou notre état social nous ont donné quelque influence, abstenons-nous avec soin de tout ce qui pourrait être pour les autres occasion de scandale.

Certaines pièces, certains opéras sont reconnus comme offensant la morale, ou faussant le jugement. Même si notre âge ou notre culture nous permettent de les entendre sans danger ayons le courage de nous en abstenir, afin que d'autres, plus exposés, ne s'autorisent pas de notre exemple pour les fréquenter.

Nous sommes en mesure, par nos études philosophiques, de parcourir sans danger certains livres ou certains journaux. N'y jetons pas les yeux, du moins en public pour que ceux qui sont plus ignorants, ou d'esprit moins robuste, ne s'appuient pas sur notre exemple pour les croire sans danger.

Il y a aussi des modes créées par un sensualisme dangereux, et propres à faire éclore dans les cœurs des désirs mauvais. Si les femmes du monde restées honnêtes savaient les éviter ; si elles prenaient soin de ne jamais se mêler à ces danses lascives qui ont détrôné les anciennes, où la grâce s'alliait à la dignité, la jeunesse, et aussi le peuple ne verraient pas se vulgariser leurs sentiments, et les relations entre les deux sexes seraient empreintes de plus de délicatesse.

Et combien d'autres exemples ne pourrait-on pas apporter où la simple privation de certains plaisirs ou de certaines jouissances chez les gens de la classe dirigeante peut empêcher les pires excès chez le peuple, essentiellement imitateur.

Ceci est pour les actes, mais le choix des lectures prête aussi à des exemples qui ne manquent pas d'une certaine portée.

Combien circulent dans le public de ces livres et de ces journaux ouvertement ou sournoisement dangereux ! Leur prose per-

fide glisse jusqu'à l'âme le poison subtil du doute, ou jetté dans les intelligences le trouble avant-coureur de l'erreur et de la corruption.

Ceux qui se croient le plus à l'abri des dangers que ces feuilles font courir à leurs lecteurs, sont souvent les premiers à être punis de leur malsaine curiosité. Mais quand ils seraient absolument certains d'eux-mêmes, comment des chrétiens peuvent-ils se résoudre à populariser ces écrits en les achetant, en les lisant en public, en laissant traîner sur le banc d'un jardin ou la banquette d'un tramway le mauvais journal qu'ils viennent de parcourir.

Ils trouveraient pourtant ailleurs, dans la pratique des bons livres et des bons journaux, tout ce qui est nécessaire à la satisfaction de leur intelligence et de leur cœur. En contribuant à donner ainsi aux mauvais une vogue imprudente, ils prennent leur part de responsabilité dans la propagation de l'erreur et de la corruption. Et c'est une responsabilité à laquelle il est aussi difficile de se soustraire, qu'il est difficile de réunir les grains d'une poignée de sable lancée au vent. Comment empêcher une erreur ou un mauvais exemple de multiplier les victimes? Il ne faut pas méditer longtemps sur les effroyables suites d'un scandale pour trembler devant de pareilles conséquences.

Abstenons-nous donc, non seulement des mauvais livres et des mauvais journaux, mais encore, au moins en public, de ceux que nous jugeons dangereux ou capables de produire dans les esprits et les cœurs cet état d'alanguissement et de désarroi, prélude de toutes les compromissions et de toutes les faiblesses.

---

Il ne faudrait pas croire que le devoir du catholique consiste seulement à s'abstenir; il réside aussi dans l'action, une action qui n'est pas toujours agréable, qui comporte parfois des ennuis, des inconvénients, des déboires, mais qui n'en est pas moins impérieuse.

Dans les paroisses, dans les villages, dans les villes se posent souvent de ces questions sur lesquelles un catholique sincère, un homme d'honneur ne doit avoir qu'une opinion.

Que les droits de l'Eglise soient contestés, que les lois de la

morale soient offensées, que celles de l'équité soient violées, le catholique sachant vivre sa foi, non seulement ne doit pas souscrire publiquement à ces injustices, mais, s'il ne peut agir lui-même, il doit prêter son concours le plus efficace à ceux qui se sentent le courage et les capacités nécessaires pour aller au combat.

Par amour du repos, par crainte des ennuis, il ne peut donc se dispenser de donner son vote dans les moments critiques, afin de procurer à la communauté des chefs compétents et honnêtes. Il doit user de son influence pour assurer le triomphe des bons et paralyser les succès des méchants. Il doit aussi se faire un devoir de figurer activement parmi les membres des institutions sociales comme les sociétés S. Vincent de Paul, les cercles d'élite, les sociétés littéraires catholiques, les ligues contre l'alcool, les mauvaises mœurs et les autres fléaux de la société. Il ne doit pas hésiter à payer d'exemple lorsqu'il s'agit de prendre quelque initiative pénible, mais devant profiter au bien de tous.

Ce serait ici le lieu d'entrer dans de longs développements, car le sujet le comporte, mais pour ne pas trop augmenter cette causerie, disons en résumé : Le chrétien doit être bon, non pas seulement pour lui et pour sa famille ; mais sa sollicitude doit s'étendre à la société au milieu de laquelle il vit, et où il est solitaire de tout ce qui se fait.

J. D.

---

### LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la CROIX NOIRE—selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

*St.-André de Kam.* : Dame Bibiane POTVIN, veuve de Daniel Ouellet, 81 ans, janvier 1917 ; Dame Justine MORIN, veuve de Théophile Morin, 80 ans, février 1917 ; Dame Eurasie MORIN, épouse de Jos. Simard, 41 ans, mars 1917 ; Dame Yvonne SOUCY, épouse d'Alexis PARADIS, 25 ans, mars 1917. — *Saint-Ephrem* : Charles VEILLEUX, Joseph SAINT-PIERRE, Olivier LESSARD, Édouard L'ESPÉRANCE, Vve Pierre BRETON, Vve Amédée PÉPIN, Dame Jos. PARÉ, Ferdinand TURGEON. — *Saint-Louis de Kamouraska* : M. I. LEBEL, N.P., 68 ans, 12 janvier 1917 ; Cyprien LEBLANC, veuf de Suzanne RYAN, 20 janvier, 40 ans ; É-

tienne TACHÉ, célibataire, 64 ans, 19 février ; Sara MICHAUD, épouse d'Eugène Ouellet, 61 ans, 28 février ; Georgiana BOUCHARD, veuve de J.-Bte Guéret, 87 ans, 12 mars ; Olivier LEBEL, veuf de Geneviève Ouellet, 92½ ans, 25 mars. — *Saint-Patrice de Beauvillage* : William MORAN. — *Sainte-Christine* : John Welsh, décédé le 19 janvier 1917, 88 ans ; Madame Azarie GERMAIN, décédée le 26 février 1917, 61 ans ; Victor LECLERC, décédé le 18 mars 1917, 81 ans. — *Saint-Alexandre* : Alfred AUBUT et J.-Ludger PARENT. — *L'Islet* : Adèle CLOUTIER, 13 juin, 61 ans ; Pierre BRIE, 17 juin, 49 ans ; Odile PELLETIER, 20 juin, 59 ans ; Georges CAOUPETTE, 1er avril, 38 ans ; Célanire CARON, 10 avril, 75 ans ; Zéphirin Caron, 28 avril, 66 ans ; Cédulie FORTIN, 13 mai, 24 ans ; Joseph GIASSON, 21 mai, 88 ans ; Gaudélie CARON, 24 mai, 52 ans. — *Notre-Dame du Mont-Carmel* : — J.-B. DUMAIS, 77 ans, 17 juin ; Paul DESJARDINS, 17 ans, 12 juin ; François PLOURDE, 63 ans, 3 juin. — *Portneuf* : Ferdinand GAUTHIER ; Léa LEMAY ; Marie GERMAIN. — *Saint-Anselme* : Bernadette FELLEAU, 15 ans, le 9 avril ; Anselme ROUILLARD, 60 ans, 11 mai ; Uldéric Audet, 66 ans, 14 mai ; Marie-Louise ALLEN, 73 ans, 21 mai ; Céline Morin, Vve de Joseph TURCOTTE, le 17 juin ; Alfred BROCHU, 49 ans, 30 juin. — *Saint-Calixte de Somerset* : J.-B. TARDIF ; Calixte RHEAULT. — *Saint-Casimir* : Clara SAVARD ; Délia Lachance ; François DUCHESNEAU ; Émile DOLBEC ; Philie LABBÉ ; Victor LAGANIÈRE ; Éva Laganière ; Ernestine CHARETTE. — *Saint-Charles de Limoilou* : M. Jean-Baptiste PARADIS, avril 1917. — *Saint-Côme de Kennébec* : Marie LÉTOURNEAU, 11 avril, 65 ans ; Mme Éva Grenier, épouse de I.-W. Donovan, 9 mai, 36 ans ; M. Desneiges RODRIGUE, 15 mai, 17 ans. — *Saint-Ephrem* : Mme Alexandre COUTURE ; Joseph Gobeil ; Mlle Philomène DROUIN ; David DESLAURIERS ; Mme Dominique COUTURE ; Mme Damase MERCIER ; Mlle Blanche MATHIEU. — *Les Ecureuils* : Mlle Marguerite GERMAIN. — *Saint-Joseph, Beauce* : M. Pierre-N. LÉGARÉ, 65 ans ; Mme Richard GILBERT, 45 ans ; Antoinette POULIN, 14 ans ; Mme Louise Jacques, 57 ans ; Ovila GIGUÈRE, 24 ans ; Mme Georges Boily, 71 ans ; Irénée BOULET, 18 ans ; Mme Vve Jean Jacques, 82 ans ; Benjamin BOULET, 84 ans ; Léopold DROUIN, 29 ans, mort au front. — *Sainte-Julie de Somerset* : Mme Édouard ST-PIERRE ; Mme F.-X. PARADIS. — *Saint-Lambert* : Délima ROULEAU ; Eusèbe SAMSON. — *Saint-Philippe de Néri* : Mlle Marie MARTIN. — *Saint-Raymond* : Albert CLOUTIER ; Xavier GODIN ; Marie PLAMONDON. — *Sainte-Sophie* : Nazaire GOSSELIN. — *Saint-Tite des Caps* : Antonio FERLAND, 10½ ans ; Mme Arthur FERLAND (Antonia Chouinard) 30 ans ; Vve Marcel BOLDUC (Marie Tremblay), 82 ans. — *Saint-Victor de Tring* : Amélie DUTIL, 85 ans ; Philéas DOYON, 68 ans.

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant "la Semaine Religieuse," lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Fitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER À PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

## The CANADIAN IMPORT CO.

**Marchands de Charbon -- Gros et Detail**

Facilités spéciales pour livraison par chemin de Fer

**83 rue Dalhousie -- Québec**

ACHETEZ

— VOS —

# FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— → → — QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.  
LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles